

Compte-rendu de la Rencontre des Responsables

Des 25 / 26 et 27 novembre 2016

Vendredi 25 novembre

Rencontre du Conseil d'Administration avec les responsables de groupes

Point par rapport aux remarques de 2015 :

↪ Possibilité de recentrer les sections autour du groupe régional, puis transmissions et informations au siège et au CA.

- ✓ En ce qui concerne la possibilité de recentrer les sections autour du groupe régional et la transmission des informations au siège, c'est acquis.
- ✓ Concernant les deux manifestations principales : Rencontre des Responsables et l'Assemblée Générale, c'est le groupe qui fait les inscriptions et les transmet au siège qui facture au groupe.
- ✓ Par contre, les comptes-rendus du collectif ne sont pas systématiquement transmis au siège. Ceci est à revoir et à mettre en place, et permettra d'alimenter le libérateur. Cela permettra de motiver les sections et de resserrer les liens.
- ✓ Les commandes de documentation, insigne, ..., restent individuelles.
- ✓ Dans la région, c'est la région qui gère. Ce qui est national doit passer par le groupe (inscriptions et facturation).

↪ Délégations

- ✓ Dans les groupes ça fonctionne bien. Le président sait déléguer.
- ✓ Concernant la répartition des tâches, un travail en binôme est nécessaire en cas d'absence d'une personne. Prévoir deux personnes au moins pour les mêmes tâches.

↪ Difficultés dues à l'éloignement des sections dans certaines régions.

- ✓ Si les sections sont trop éloignées, il est difficile d'organiser. Le regroupement des régions est une solution.
- ✓ Administrativement : si nécessaire, chercher à se regrouper selon le découpage actuel des grandes régions type ARS.

↪ Subventions

Si les demandes de subventions peuvent être groupées et être redistribuées aux sections. Toutes les sections et les groupes doivent demander un numéro de SIRET par rapport aux demandes faites en ligne. Ghislaine enverra un exemple de formulaire aux responsables de groupe pour diffusion dans les sections.

Synthèse des travaux en 4 ateliers

Atelier 1 – Statuts et règlement intérieur

Animé par Yves et Linda

↳ STATUTS : Principale proposition de modification

Article 1: BUTS

L'association dite « Société Française de la Croix-Bleue » fondée en 1883 a pour but de mener :
Des actions de prévention contre l'alcoolisme et **autres addictions**.

Des actions d'accompagnements des personnes en difficulté qui veulent sortir de leur(s) addiction(s) afin d'améliorer leur qualité de vie et celle de leurs entourages.

Cette démarche inclut un soutien aux plans physique, psychologique, social et spirituel.

L'association est indépendante de toute organisation confessionnelle et politique.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris

↳ REGLEMENT INTERIEUR : Principale proposition de modification

Les Membres adhérents

Article 8 : Conditions

Peut devenir membre adhérent :

- ✓ Toute personne âgée de 16 ans révolus
- ✓ Qui manifeste le désir **de sortir de son ou ses addictions**.

Cette demande doit être agréée par le bureau de la section et validée par la réunion des membres.

La qualité de membre adhérent se perd :

1. Par démission.
2. Si la cotisation n'a pas été versée pour l'année civile.
3. Par application de l'article 5.

Après validation par le Conseil d'Administration aidé d'un juriste, les deux textes seront transmis aux groupes au moins un mois avant l'assemblée générale 2017.

Atelier 2 – Finances et Comptabilité

Animé par Jean-Claude et Arsène

↳ Les comptes

Présentation du nouveau livre de comptes à prendre en compte pour 2016.

De nombreuses questions et explications à appliquer concernant les éliminations.

- ✓ Envoi des soldes de fin d'année par le trésorier national. Ces soldes seront à prendre en compte pour faire le compte de résultat.
- ✓ Formations en régions pour tous les trésoriers par Arsène ou Jean-Claude, qui se déplaceront, du 1er janvier au 28 février 2017. Présence du trésorier régional et des trésoriers locaux obligatoire.
- ✓ Les dates seront à fournir par les groupes afin de préparer le calendrier de ces visites.

Atelier 3 – Communication

Animé par Ludovic et Ghislaine

Newsletter

Il a été demandé à chaque groupe de remonter les informations venant des régions, des sections, etc., permettant d'alimenter la Newsletter (une seule actuellement datant de février 2016), afin de sortir une Newsletter tous les mois.

La Newsletter apporte un intérêt et doit être diffusée régulièrement (tous les mois)

Le libérateur

A tous les groupes, le message est passé concernant la remontée des informations pour alimenter le journal.

Dans tous les groupes, le problème se pose de l'impression de celui-ci, du coût. Tout le monde n'a pas l'informatique, internet.

Des sections impriment Le Libérateur. Cela implique un coût. La qualité n'est pas la même.

Certaines sections ont demandé un abonnement de 10 € environ par an pour le coût de l'impression. Ils ont investi dans une imprimante.

Sur le fond, les articles, tous les groupes sont satisfaits.

Une nouvelle rubrique sera créée concernant le « courrier des lecteurs ».

Annie MICHEL a proposé de scanner les anciens libérateurs antérieurs au N°151. Idem pour le musée où sont archivés tous les libérateurs dont de très anciens.

Ludovic et Ghislaine devraient avoir une formation sur le nouveau logiciel, afin de pouvoir bien utiliser cet outil dans les règles de l'art concernant la création du Libérateur au format Magazine.

Dossier annuel

Présentation de la première page du dossier thématique annuel. Le sujet, « La Réduction des Risques » a apporté un intérêt particulier.

Quelques idées ont été données pour le prochain dossier : le patient expert, la croix bleue internationale, la prévention dans tous ses états, la politique et l'alcool sur le plan Européen, ...

Le groupe Communication reste ouvert à d'autres propositions.

Les sites

Le site de La Croix Bleue est très apprécié en général.

Concernant l'espace membre, des sections n'ont pas d'identifiant, ou ne le connaissent pas ou plus. Des informations sont erronées concernant quelques noms de responsables.

Toutes les demandes de mise à jour (Annuaire, Identifiant, etc..) doivent être adressées à Yves (yves.fenice@gmail.com) ou au Siège qui transmettra

Un intérêt particulier pour le Village des addictions.

Pour tous les groupes, une formation sur Facebook a été demandée.

Atelier 4 – Chants

Animé par Jean-Jacques avec Michèle et Serge

Ce fut l'occasion de vérifier et/ou d'expliquer l'accès à la liste des chants sur l'espace membre du site de la Croix Bleue.

Ce fut également l'occasion d'un bon échange entre les participants à propos du vécu « chants » des sections.

Il en ressort que 70 % des sections pratiquent aujourd'hui encore le chant, malgré les obstacles : Savoir entonner, difficulté à chanter juste, moins de monde aux réunions. Il faut toujours expliquer le pourquoi du chant au nouveau venu dans la réunion, et déposer les carnets de chants sur la table dès le début de la réunion.

↳ **Pour les uns,**

Les paroles de plusieurs chants retracent le parcours de maladie et de guérison du buveur et sont appréciées pour cela. On se « reconnaît » souvent et avec émotion, dans ces paroles qui expriment notre ressenti. Elles servent souvent de thème à des discussions lors d'une réunion.

Même les chants les plus anciens, qui évoquent le plaisir d'être ensemble à la Croix Bleue, (et malgré leur mélodie « colonies de vacances »), interpellent aujourd'hui encore des plus jeunes.

Des propositions ont été faites pour actualiser des paroles ou pour rajouter la forme du féminin là où on ne trouve que le masculin. Ex : « libéré-e dans la joie ».

Bien sûr, les membres des sections aiment aussi chanter les paroles qui nous invitent à construire ensemble un monde nouveau, de fraternité et de partage : Vienne la colombe !

↳ **Pour les autres,**

Certains chants sont jugés trop « vieillots » pour interpeler les membres quadragénaires de leur section. Pour se mettre au niveau de leur sensibilité, il faudra « élargir » l'offre de notre répertoire de chants à des auteurs ou chanteurs plus médiatisés : Zaz, Noah, Mike Brand, Florent Pagny, Johnny, Jacques Brel, Guy Béart, les Compagnons de la chanson, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas tous faciles à chanter en groupe. Mais leurs paroles pourront être écoutées et commentées.

Une difficulté technique : qui va les trouver et comment mettre ces chants là sur notre site ?

Tous les chants sont présentés sur le site avec paroles et notes musicales. Certains peuvent être écoutés par MP3. Des amis se préparent à enregistrer les autres afin qu'ils puissent être écoutés en section.

Dimanche 27 novembre

Message :

Marie : Le bien-être de l'abstinence

Présentation du peintre Norvégien Edward MUNCH, souffrant de dépression et d'alcoolisme.

Présentation d'un de ses tableaux fait dans la souffrance : « Le cri » vendu à 81 298 € le 3 mai 2012, et présentation d'une seconde œuvre « Le Soleil » peint après hospitalisation et guérison et qui ne s'est pas vendu.

Le message montrait surtout la différence entre deux œuvres dont l'une était sombre, l'autre présentait de la clarté, de la lumière. Et ce message concernant l'avant et l'après tout comme chaque malade ici l'on vécu.

Travaux du samedi :

Les animateurs des différents ateliers

Synthèse des travaux dont la synthèse est présentée ci-avant.

Congrès :

Chantal Ginoux

Thème choisi : J'ai décidé de vivre.

Exposition des diverses solutions. Il aura lieu en Arles en mai 2018.

Un comité de pilotage va être mis en place.

Camping :

Jean-Claude Scherer

Travaux d'élagage des arbres en cours.
Travaux de remise aux normes de l'électricité sont prévus.
Des places sont disponibles début juillet

Documents de fin d'année :

Yves Fenice

- ✓ Rapports annuels
- ✓ Le recensement
- ✓ La pré-facture
- ✓ La mise à jour des données membres et sections
- ✓ Les pages section (ou lieu des mini-sites)
- ✓ Les adresses mails xxxxxx@croixbleue.fr

Dossier RDR

Ghislaine Brachhammer

Distribution du dossier annuel (un numéro par membre)

Informations diverses :

- ✓ La Croix Bleue Internationale : Ludovic – AG FICB à Madagascar.

Des échanges très enrichissants. La Croix Bleue de Madagascar comporte de très nombreux membres. Ils n'acceptent que des membres qui ne consomment pas d'alcool, d'où l'âge très jeune de ceux-ci, et se placent comme « église » Croix Bleue.

Grâce à l'intervention de Ludovic, La Croix Bleue de Madagascar revoient leur vision de cette « église » et vont se pencher sur le problème « alcool » et sur l'aide à apporter aux personnes malades qui veulent s'en sortir.
- ✓ Les Centres Virac et Presqu'île
- ✓ Membres isolés : Jean-Jacques DIETSCH
- ✓ Journée INSERM du 15 décembre 2016
- ✓ Documentation : La gratuité de la documentation Croix Bleue est généralisée, sauf pour les Libérateurs, les insignes et les livres.

Clôture de la rencontre